RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES
Décision : DAJ2024-453

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2012-22
relative à l'unité mixte de recherche U1083 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2016-32
relative à l'unité mixte de recherche U1083 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2017-28
relative à l'unité mixte de recherche U1083 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2022-27
relative à l'unité mixte de recherche U1083 ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Daniel HENRION est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche U1083, intitulée « Physiopathologie Mitochondriale et Cardiovasculaire – MITOVASC », jusqu'au 31 décembre 2027.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2024.

Didier Samuel

Président-directeur général de l'Inserm